



 Agence canadienne d'inspection des aliments / Canadian Food Inspection Agency

Agence canadienne d'inspection des aliments



Division des Programmes des Viandes
Stratégie sur le bien-être des animaux

Dr Dennis Will
 21 septembre 2007



Stratégie nationale sur le bien-être des animaux :

(Objet)

* Le bien-être des animaux englobe de nombreuses espèces (des poissons à la volaille)








Stratégie nationale sur le bien-être des animaux :

(Objet)

* La Division des Programmes des Viandes est responsable des abattoirs où intervient le gouvernement fédéral.







Stratégie nationale sur le bien-être des animaux :

(Modalité)

* Division des Programmes des Viandes

1. Nouveau spécialiste en bien-être des animaux
2. Renouvellement de la politique sur le bien-être des animaux
3. Nouveau chapitre à insérer dans le Manuel des méthodes
4. Développement de nouvelles ressources de formation et formation








Spécialiste national

Programme de traitement sans cruauté des animaux

* Nouveau poste de vétérinaire au sein de la Division des Programmes des Viandes.

* Priorité : Traitement sans cruauté des animaux de boucherie

- assure la liaison avec le personnel de l'ACIA, l'industrie, tous les partenaires commerciaux, la communauté de chercheurs et les provinces
- prodiguer des conseils
- assurer un appui pour éviter que ne surviennent des problèmes liés au bien-être des animaux
- répondre aux demandes d'information reliées au bien-être des animaux
- formation pour les personnes qui interviennent dans toutes les activités reliées aux abattoirs

Objectifs du programme

1. Il est plus facile de trouver les exigences réglementaires si elles sont regroupées sous un seul document
2. Fournit des normes de rendement objectives et mesurables
 - repose sur les travaux de Temple Grandin
 - satisfait les normes d'une tierce partie
3. Encourage la mise en œuvre uniforme des programmes dans tout le pays
4. Instaure la confiance chez les consommateurs
5. Facilite le commerce international






Nouveau chapitre sur le bien-être des animaux

- * Regroupe les exigences en matière de bien-être des animaux sous un seul chapitre
- * Les abattoirs conçoivent, mettent en œuvre et surveillent l'exécution de leurs propres programmes de bien-être des animaux.
- * Axé sur les résultats, n'est pas prescriptif
P. ex., les établissements doivent mettre en œuvre un programme d'entretien, mais ce programme ne réglemente pas la façon de le mettre en œuvre.
- * Certaines composantes prescriptives.
P. ex., il est interdit de frapper les animaux ou de traîner des animaux non ambulatoires conscients.

Nouveau chapitre sur le bien-être des animaux

- * L'ACIA s'assurera que la mise en place du programme sur le bien-être des animaux est :
 - conforme aux normes nationales
 - appliqué
 - efficace.

À l'aide des Tâches du Système de vérification de la conformité

- * Cette méthode s'applique à toutes les espèces.



Normes de rendement

Se fondent sur les travaux de Temple Grandin :

- * Les objectifs de T. Grandin concordent bien avec le nouveau chapitre sur le bien-être des animaux
- * L'accent est mis sur la nécessité d'un plan organisé
- * Surveillance de l'efficacité de la réalisation de ce plan

Correspondent aux pratiques actuelles de l'industrie :

- * De nombreuses installations procèdent déjà à des vérifications du bien-être des animaux par une tierce partie
- * Ce nouveau chapitre s'articulera bien autour de ces activités déjà en place

Ressources de formation et formation

- * Élaboration des ressources destinées à la formation en bien-être des animaux
- * Comprend des ressources fournies par l'industrie
- * Nous prévoyons rendre ces ressources disponibles à quiconque, dans l'industrie, le souhaite



Participation

- * Les abattoirs de viande rouge et de volaille nous ont fait part de leurs commentaires, de leurs suggestions et de leurs observations, de même que le personnel sur le terrain de l'ACIA, le personnel du Programme et la communauté de chercheurs

- * Notre objectif : faire en sorte que ce programme soit compatible avec les bonnes pratiques déjà en place de l'industrie des viandes.

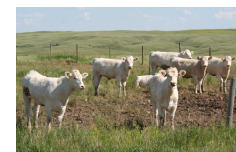
- * Favoriser l'amélioration et l'innovation continues



Dr Dennis Will
Spécialiste national,
Traitement sans cruauté des animaux
B.P. #28
247 - 111 Research Drive
Saskatoon, Sk.
S7N 3R2



Tél. : (306) 975-5010
Télécopieur : (306) 975-6613
Courriel : dwill@inspection.gc.ca



Canada